

PERSPECTIVE

L'industrie de l'emballage : entre l'arbre et l'écorce

Les emballages sont partout. Ils sont utilisés pour les aliments, les médicaments, les produits d'entretien et d'hygiène, les colis postaux, les repas prêts à cuire et ceux de la restauration rapide, les jouets et les produits dangereux, pour ne nommer que ceux-là. On les apprécie et on les déteste à la fois. Destinés à protéger, ils deviennent vite encombrants et sont une source de pollution décriée de toutes parts. L'industrie de l'emballage, elle, est véritablement placée entre l'arbre et l'écorce. Elle doit continuer de jouer son rôle, mais différemment. Elle a un gros programme de travail : elle doit investir et la pression est énorme. D'une part, il lui faut agir rapidement en raison du bannissement de certains produits (notamment à base de plastique) à brève échéance. D'autre part, elle est véritablement en vitrine et ses bons, comme ses mauvais coups, seront scrutés à la loupe.

Pourquoi emballer?

La fonction première de l'emballage est de protéger. Dans le cas de l'alimentation, notamment, il permet d'éviter que la manipulation et le transport n'endommagent le produit. L'emballage sert également à protéger des bactéries et permet, dans bien des cas, de limiter le déperissement hâtif, voire de prolonger la durée de vie des aliments. Ce faisant, on diminue aussi le gaspillage. Dans la majorité des cas, l'emballage peut faciliter le transport et l'entreposage : l'espace occupé est connu, les paramètres de résistance aux chocs, au poids et à la pression le sont également.

L'emballage sert aussi à portionner, c'est-à-dire établir des unités de produit comparables et rigoureusement identiques. Le portionnement peut reposer sur le poids, sur des dimensions préétablies ou sur un nombre précis d'unités. L'idée étant de faciliter l'achat et de réduire les manipulations des acheteurs susceptibles d'altérer le bien mis en vente.

Enfin, l'emballage est aussi un « messenger ». Il permet d'afficher les composantes du produit qu'il contient, son usage et, au besoin, les instructions d'installation, d'entretien et même d'assemblage. Il permet aussi de différencier le produit d'un autre par les informations qu'il recèle, en plus d'afficher les logos et autres signes d'appartenance à une marque et à une entreprise. Dans le cas des aliments, il renseigne sur les qualités nutritives et sur la présence ou non d'ingrédients allergènes. Bien que l'emballage soit au cœur de nombreuses controverses actuellement, il compte des qualités essentielles.

J'emballer, tu emballes, il s'emballer...

L'emballage est partout, on l'a dit en introduction. Le problème est qu'il est de plus en plus présent là où on ne souhaite pas le voir : dans l'environnement et dans la chaîne alimentaire. La présente analyse ne vise pas à ajouter aux études démontrant l'omniprésence de déchets sur la planète, les rebuts de plastique en étant l'illustration la plus fréquente. Les preuves de pollution, ici comme ailleurs dans le monde, abondent et il ne se passe pas une journée sans que l'on en fasse état. Cela dit, au-delà des constats sur la gestion des ordures et sur la surconsommation des ressources, il faut voir si ces observations provoquent aussi des changements. Elles sont la preuve qu'il est urgent d'agir et l'intention ici est de voir comment évoluent l'industrie de l'emballage, les entreprises en général, les autorités gouvernementales et les consommateurs à cet effet.

Les tendances dans l'industrie de l'emballage

Il y a une foison d'idées du côté des concepteurs d'emballages. Les entreprises utilisatrices et les consommateurs y vont aussi de leurs suggestions, ce qui fait de l'industrie de l'emballage un secteur en pleine ébullition. Les firmes de consultants et d'analystes y mettent aussi leur grain de sel, tant et si bien qu'on peut difficilement parler de seulement « quelques » tendances. Les développements y sont nombreux, tous azimuts et parfois même contradictoires.

On voit de plus en plus un remplacement des emballages en plastique par d'autres matières comme le papier, le carton et le verre. On ne parle pas encore d'une vague de fond, mais on observe tout de même des changements graduels. L'idée d'adopter des matériaux dont le temps de dégradation dans

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint • Joëlle Noreau, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2019, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

l'environnement est raccourci est séduisante (tableau 1). Toutefois, il peut s'écouler plus de temps que prévu entre la volonté de changement et la concrétisation de celui-ci. Il faut traverser différentes étapes – certains parleront d'« épreuves » –, dont celles du transport et de l'entreposage. Des questionnements supplémentaires s'imposent, notamment celui sur la durée de vie du produit qu'il doit contenir : sera-t-elle réduite ou non? Dans le cas des aliments, il faut s'interroger sur les interactions possibles qui pourraient altérer le goût et compromettre la salubrité.

TABLEAU 1
Temps de dégradation de certains contenants dans l'environnement

	TEMPS DE DÉGRADATION
Sac en amidon de maïs	2 semaines à 2 mois
Papier	2 à 5 mois
Brique de lait (plastique et carton)	5 ans
Papier de bonbon	5 ans
Boîte de conserve	50 à 100 ans
Textiles	100 à 500 ans
Canette en aluminium	200 ans
Emballage plastique d'un assortiment de 6 bouteilles	400 ans
Bouteille en plastique	400 ans
Sac plastique	450 ans
Polystyrène	1 000 ans
Bouteille en verre	4 000 ans

Source : ConsoGlobe

On peut également se demander si l'emballage d'origine peut avoir plus d'une fonction et s'il peut servir au retour de contenants consignés ou à d'autres usages, enjeu auquel certaines entreprises sont déjà sensibilisées. Beaucoup d'options sont ouvertes au-delà du strict remplacement de la « coquille de protection » déjà en place.

Plusieurs facteurs conditionnent l'évolution des emballages, dont la demande. On observe une augmentation de celle-ci ces dernières années en raison de plusieurs phénomènes. Dans un premier temps, on peut évoquer des raisons démographiques, entre autres la croissance de la population.

Il faut également prendre en compte la proportion de ménages canadiens qui se composent d'une seule personne, qui est passée de 7 % en 1951 à 28 % en 2016. C'est donc dire que quatre millions de personnes vivaient seules en 2016. La demande de portions individuelles a évolué dans le temps et, par le fait même, les besoins pour l'emballage ont aussi progressé. Il faut, par exemple, davantage de matériel pour six portions individuelles que pour le même nombre de portions réunies. Parmi les autres facteurs contribuant à mousser la demande pour les produits

d'emballage, il y a la popularité grandissante des solutions de repas ou les « prêt-à-manger » (dans les épiceries, la restauration rapide, etc.) qui nécessitent des emballages.

Toujours du côté de la demande, l'essor du commerce en ligne a mis en valeur l'usage de contenants de tout acabit. Dans l'alimentation, notamment, le cybercommerce est une réalité grandissante. Il est question ici des produits d'épicerie, de la cuisine de restaurant, en passant par les repas en boîte prêts à cuisiner. En raison de l'attrait des Canadiens pour la rapidité et la commodité, la livraison est de plus en plus prisée au détriment de la cueillette en magasin. Il faut se tourner vers d'autres contenants que les sacs réutilisables qui auraient été utilisés par les consommateurs à l'épicerie. Selon un [article](#) paru dans *L'actualité Alimentaire*, la livraison impose diverses exigences qui augmentent les besoins d'emballage. Il faut respecter la « chaîne de froid » pour faire échec à la prolifération des bactéries, ce qui nécessite l'usage de blocs réfrigérants et d'isolants thermiques. Il faut également prévoir des emballages « multifonctions » qui permettent de compartimenter les achats afin de séparer les aliments frais des produits non périssables et de ceux d'entretien ménager.

En contrepartie, des mouvements s'observent pour atténuer la prolifération des emballages. Des entreprises, notamment dans l'alimentation et les produits d'hygiène, proposent de plus en plus un service de « consigne » pour leurs contenants. Des expériences de ce type sont tentées en France, notamment.

Par ailleurs, on voit apparaître de nouvelles gammes d'emballages qui sont éco-conçus. Ils visent à limiter les ressources utilisées, à maximiser leur praticité (volume, transport, chocs physiques ou thermiques, entreposage, etc.) et à prévoir leur fin de vie de façon écologique. C'est ainsi que l'utilisation de produits « mono-matériaux » tend à croître de façon à réduire les produits qui utilisent plusieurs matières et qui sont plus exigeants à recycler. On met de l'avant les matières renouvelables ou biosourcées (papier, carton, bois, pulpe, etc.), les matériaux recyclés et recyclables. L'économie circulaire fait sa place avec les emballages 100 % recyclés ou réutilisables. La tendance au « sans plastique » tend à se répandre. Toutefois, la salubrité dans l'alimentation demeure un enjeu de taille. Un autre défi consiste à satisfaire les consommateurs qui, pour une bonne part d'entre eux, ne veulent rien perdre en avantages par rapport aux standards actuels.

Les nouvelles technologies s'immiscent là comme ailleurs et on n'a pas fini de voir s'établir des liens entre l'emballage et le monde virtuel. Pour ce faire, on a déjà recours à des outils comme les codes ([QR code](#)). On parle également de radio fréquence, de connexion avec Bluetooth et même de réalité augmentée! C'est sans parler des développements dans l'alimentation, où des capteurs seraient en mesure de renseigner sur le degré de maturité d'un aliment.

La recherche permet aussi de travailler sur les matériaux de façon à en extraire des caractéristiques qui, jusqu'à présent, étaient peu valorisées et qui pourraient être utiles aux emballages. Il faut voir qu'il n'y a pas que des succès en cette matière et que des matériaux considérés comme biodégradables se sont avérés parfois plutôt résistants à la décomposition dans la nature. La déception liée à certains matériaux et bioplastiques n'a pas aidé à en populariser l'usage. Il y a beaucoup de travail à faire de ce côté.

On a tout de même réussi à mettre au point des matériaux novateurs, dont un plastique fait de carapaces de homard qui serait biodégradable ou, encore, des contenants faits à base de sciure de bois qui pourraient servir comme contenants pour l'eau. On a même travaillé sur des emballages pour aliments qui seraient comestibles et biodégradables! On innove. Reste à savoir comment ces produits peuvent être adoptés à la fois par les entreprises et par les consommateurs et à quel coût!

Les joueurs de l'industrie

Le secteur de l'emballage compte des entreprises provenant de nombreux horizons. Le premier qui vient en tête est celui des produits en plastique. Les qualités du produit (malléabilité, polyvalence, poids, résistance, etc.) en ont fait un leader. Au chapitre de la fabrication de matières et de produits d'emballage, on retrouve également les fabricants de verre et de contenants en verre, les usines de carton, de papier, de boîtes et de contenants de carton, de sacs en papier, de boîtes de métal (cannettes, boîtes de conserve, sacs doublés d'aluminium et d'autres contenants en métal comme des barils). Un aperçu du nombre d'établissements québécois est fourni au tableau 2. Il n'a pas été possible de quantifier le nombre de fabricants de machines qui servent à emballer, mais il en existe bel et bien (mise en sac, mise en boîte, presses pour sceller, etc.). Fait à noter, le tableau 2 présente également des catégories qui comptent des entreprises qui ne sont pas principalement ni nécessairement dédiées à la production de matières premières ou de contenants destinés à emballer des produits.

Des entreprises des services sont aussi associées à l'industrie. On compte des grossistes-marchands de carton pour emballage et des fournisseurs de contenants et de matériel d'emballage de tout acabit. Il existe également des firmes dont la fonction première est l'emballage et l'étiquetage. Certaines gravitent autour des activités de transport comme la mise en caisses et le traitement des marchandises en vue de leur déplacement. Les services de design industriel peuvent aider à concevoir de nouveaux contenants et ceux de design graphique peuvent imaginer l'habillage de ceux-ci. Les opérations sont nombreuses, les entreprises qui y œuvrent aussi.

Les entreprises sur la sellette

La grogne croissante contre le suremballage et les protestations en faveur de l'environnement sont manifestes. Les citoyens réclament des entreprises qu'elles se mettent au travail

TABLEAU 2

Industrie de l'emballage au Québec : nombre d'établissements en juin 2019

	NOMBRE
Fabrication de contenants et de palettes en bois	96
Fabrication de boîtes en carton ondulé et en carton compact	26
Fabrication de boîtes pliantes en carton	18
Fabrication d'autres contenants en carton*	17
Fabrication de sacs en papier et de papier couché et traité*	28
Fabrication de tous les autres produits en papier transformé*	14
Fabrication de sacs et de sachets en plastique	44
Fabrication de pellicules et de feuilles en plastique	38
Fabrication de produits en mousse de polystyrène	16
Fabrication de produits en mousse d'uréthane et en d'autres mousses plastiques (sauf de polystyrène)	15
Fabrication de bouteilles en plastique	20
Fabrication de tous les autres produits en plastique*	244
Fabrication de verre*	20
Fabrication de produits en verre à partir de verre acheté*	44
Fabrication de canettes	1
Fabrication d'autres contenants en métal	19
Fabrication de toutes les autres machines d'usage général*	143
Grossistes-marchands de machines, matériel et fournitures industriels*	892
Grossistes-marchands d'autres papiers et de produits en plastique jetables	157
Autres activités de soutien au transport	227
Services de design industriel	145
Service de design graphique*	480
Services d'emballage et d'étiquetage	84

* L'emballage ne représente qu'une fraction de ces industries.
Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

pour proposer des solutions. L'industrie alimentaire est particulièrement sur la sellette. D'une part, elle est une très grande utilisatrice d'emballage et, d'autre part, elle fait partie du quotidien des consommateurs.

Il y a du mouvement : certaines entreprises de production d'aliments cherchent à développer elles-mêmes des matériaux et des contenants biodégradables et compostables pour vendre leurs produits (par ex. : remplacement d'un sachet en plastique par un sachet en papier). La part de matériel recyclé dans les emballages qui ne touchent pas directement les aliments tend à augmenter (par ex. : boîte de carton protégeant un sachet d'aliments). Celles qui mènent des recherches à même leurs laboratoires sont souvent de très grandes entreprises, qui ont les moyens de financer la recherche afin d'élaborer des solutions de rechange. C'est loin d'être le cas des PME qui doivent faire affaire avec des grossistes en matériel d'emballage ou qui s'adjoignent les services de centres de recherche publics ou universitaires afin de mettre au point des substituts à leurs contenants actuels.

Certains producteurs de matières premières y décèlent des possibilités d'affaires. C'est le cas notamment de l'industrie du papier, qui voit un potentiel de développement intéressant et

qui n'a pas l'intention de rester les bras croisés. Le défi demeure d'être à l'avant des changements plutôt que de travailler en mode « rattrapage » et de proposer des normes et des solutions de rechange afin de ne pas être relégué au rang d'exécutant.

Par ailleurs, les manufacturiers de contenants se questionnent de plus en plus sur les solutions de remplacement à proposer. Certains offrent, depuis quelques années déjà, de nouveaux produits, plus écologiques suivant les critères évoqués précédemment. L'élimination, une fois que l'emballage a fait son travail, devient de plus en plus une préoccupation pour les firmes qui les produisent. Dont-on choisir le réemploi? Le recyclage à proximité doit-il plutôt être privilégié? Faut-il lui préférer la biodégradation en prenant en compte les conditions climatiques en Amérique du Nord? De nombreux choix sont à faire.

Du côté des entreprises utilisatrices d'emballage, certaines initiatives sont également prises pour mettre l'épaule à la roue. Il en sera question un peu plus loin dans le texte.

Changer : une aventure!

Changer un emballage demande de la préparation. Ceux qui se penchent sur la question ces dernières années y voient des défis divers. Il faut réduire au minimum le matériel utilisé, prévoir son élimination après usage comme on l'a vu précédemment, optimiser les formats afin de rentabiliser l'espace dans un camion ou un conteneur, surveiller le poids, conserver les qualités pratiques et fonctionnelles, voire esthétiques, des anciens produits. L'un des problèmes, et non le moindre, est qu'il faut que le nouvel emballage soit produit à un coût concurrentiel.

Il faut s'assurer de la cohérence avec le reste de la production et les autres produits de la gamme. Préparer les utilisateurs n'est pas à négliger, surtout si les modifications nécessitent des changements de comportement. Il faut parfois trouver un nouveau fournisseur et s'assurer d'un approvisionnement continu. Enfin, au chapitre des opérations d'emballage qui sont généralement mécanisées ou robotisées, il faudra peut-être changer d'équipement ou modifier la cadence en fonction du ou des nouveaux contenants. De toute évidence, une substitution d'emballage ne s'improvise pas.

De son côté, le secteur de l'alimentation se retrouve avec de nombreux dilemmes. Comment concilier moins d'emballage avec des standards de salubrité très élevés? Comment réunir moins d'emballage et moins de gaspillage alors que nombre de contenants permettent de protéger les aliments des pertes et que certains vont même jusqu'à prolonger la vie des aliments? Même du côté de groupes comme la Fondation David Suzuki, on reconnaît qu'un emballage minimal est nécessaire pour conserver la fraîcheur et étirer la durée de vie. Cependant, il faut tout de même repenser les façons de faire actuelles.

Des réglementations et des pratiques qui évoluent

Les changements se font sentir désormais jusque dans les parlements. En effet, le plastique à usage unique sera banni dans l'Union européenne dès 2021 et on vise à réduire les emballages de plastique des aliments prêts à la consommation. Au Canada, le gouvernement fédéral veut interdire, d'ici 2021 également, les sacs et autres objets jetables du quotidien. La liste des objets visés n'est pas encore établie. On souhaite que les entreprises soient tenues responsables du plastique qui sort de leur usine, de la production à son élimination. En parallèle, le gouvernement québécois travaille à un projet d'élargissement de la consigne aux contenants de verre, mais également aux bouteilles de plastique et de métal. Une stratégie sur les plastiques est en préparation. Dans certaines villes au Canada, dont Montréal, on a interdit les sacs de plastique à usage unique. Chaque mois apporte son lot de produits d'emballage qui sont prohibés par les autorités municipales un peu partout dans le monde.

Il est vrai que le plastique semble le principal accusé, mais de plus en plus d'aspects des emballages sont mis sous la loupe des autorités réglementaires et des groupes de consommateurs. Ainsi, on soupçonne que certaines encres utilisées sur des emballages en papier et en carton puissent libérer des produits chimiques, ce qui nécessitera l'édiction de nouvelles normes.

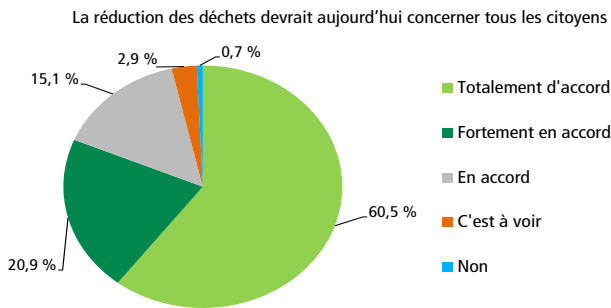
Du côté des entreprises, on voit se multiplier les initiatives pour limiter les emballages et le suremballage. Dans l'alimentation, certaines épiceries permettent aux consommateurs d'apporter leurs propres récipients. Par ailleurs, ce n'est pas d'hier que de nombreux commerces n'offrent plus de sacs en plastique ou en papier pour accompagner les achats et qui vendent, en contrepartie, des sacs réutilisables.

Et le consommateur...

Le consommateur fait également partie de l'équation. C'est en fonction de ses besoins et de ses exigences que l'emballage est conçu afin que la marchandise lui soit livrée et vendue selon ses attentes. Toutefois, lorsque l'on sonde le consommateur québécois, il se dit en faveur du « zéro déchet ». C'est ce que traduit le [Baromètre de la consommation responsable](#), publié annuellement par l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Le graphique 1 à la page 5 permet d'illustrer la réponse donnée lorsque l'on affirme que « la réduction des déchets devrait aujourd'hui concerner tous les citoyens ». Plus de 96 % des répondants s'estiment d'accord avec cette assertion.

Dans le contexte actuel, où le zéro déchet est loin d'être une réalité, cela nécessite des changements de comportement. On a vu que des ajustements se concrétisaient du côté des producteurs d'emballages, des manufacturiers de biens eux-mêmes et des commerces. Que font les consommateurs? La question leur a été posée et ils sont généralement en accord avec des actions proactives et d'évitement, toujours selon le [Baromètre](#) (tableau 3 à la page 5). En ce qui a trait aux emballages, les gestes qui

GRAPHIQUE 1 L'engouement pour le zéro déchet est perceptible chez les Québécois



Sources : École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal

remportent les plus forts pourcentages sont les suivants : éviter les produits suremballés (58,0 % en accord) et refuser les sacs de plastique à la caisse (56,5 %) : il s'agit des actions d'évitement. Parmi les proactives, on note : utiliser ses propres contenants à l'épicerie (41,5 %), favoriser les grands contenants pour les aliments (40,6 %) (par opposition aux portions individuelles notamment) et consommer des produits en vrac (38,0 %).

Une [étude](#) a été réalisée par le Laboratoire de recherches en sciences analytiques agroalimentaires de l'Université Dalhousie et publiée en juin dernier. Elle portait sur le plastique à usage unique dans le secteur de l'agroalimentaire. Elle a révélé que les consommateurs canadiens étaient favorables à 71,2 % à

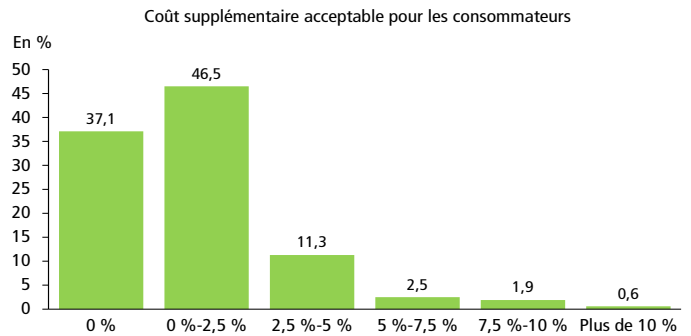
TABLEAU 3 Zéro déchet : actions proactives et d'évitement des Québécois

EN %	ACCORD SUR L'IMPORTANCE DES ACTIONS
Des actions proactives	
Adopter certaines pratiques pour éviter le gaspillage alimentaire	68,7
Favoriser les produits de qualité	66,4
Trier mes déchets	64,9
Donner à mon entourage pour favoriser l'utilisation des produits	51,5
Favoriser les grands contenants pour les aliments	40,6
Consommer des produits en vrac	38,0
Utiliser mes propres contenants à l'épicerie	41,5
Acheter des produits de seconde main	31,7
Des actions d'évitement	
Diminuer les achats inutiles	71,3
Ne pas remplacer des objets qui fonctionnent encore	70,2
Éviter les produits suremballés	58,0
Refuser les sacs plastiques à la caisse	56,5

Source : École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal

« l'interdiction du plastique à usage unique dans l'emballage alimentaire ». Ces résultats vont dans le même sens que ceux évoqués précédemment. Quoique l'objet de l'enquête ne soit pas rigoureusement identique, on sent tout de même une volonté de changer les choses. Toutefois, lorsqu'il vient le temps de mettre la main au portefeuille pour « payer pour un produit alimentaire offrant un emballage vert alternatif », l'enquête de l'Université Dalhousie révèle que l'enthousiasme est moins grand. Au Québec, 83,6 % des répondants ne souhaiteraient pas supporter un coût supplémentaire de plus de 2,5 % (graphique 2). La moyenne canadienne s'est établie à 83,3 %.

GRAPHIQUE 2 Emballage alternatif vert pour un produit alimentaire : peu de Québécois prêts à payer plus



Source : Laboratoire de recherche en sciences analytiques agroalimentaires de l'Université Dalhousie

L'industrie alimentaire est véritablement prise en sandwich entre le désir d'éviter la pollution et celui de réduire le gaspillage alimentaire. Pour le moment, les solutions aux emballages conventionnels peuvent parfois être coûteuses. Selon Sylvain Charlebois, professeur et chercheur à l'Université Dalhousie, « un emballage vert, compostable, peut coûter entre 20 % et 50 % de plus que le plastique² ». Le chercheur note également que, pour bon nombre de gens, l'emballage n'a pas de véritable valeur marchande. Il y a là un défi important.

Des efforts de la part de chacun

Les considérations actuelles en matière d'environnement exigent un solide coup de barre du côté de l'industrie de l'emballage ici comme ailleurs sur la planète. Qu'il s'agisse des producteurs de matériaux, des concepteurs de contenants, des chercheurs, des utilisateurs ou des consommateurs, tous sont appelés à changer leurs façons de faire. Les interdictions en provenance des municipalités, des établissements scolaires et des différents paliers de gouvernement précipitent le mouvement. Dans ce contexte, les entreprises sont sur la sellette et le secteur de l'alimentation est particulièrement surveillé.

² Sylvain CHARLEBOIS, *Accros au plastique : L'industrie agroalimentaire peine à trouver des solutions de rechange*, La Presse+, 9 juin 2019.

Le changement ne doit pas être qu'un exercice de substitution : il faut penser au-delà de l'opération qui consiste à emballer un produit pour qu'il soit livré et vendu. Que deviendra l'emballage une fois son devoir accompli? C'est sur ce problème qu'il faut se pencher. La réponse est complexe parce qu'elle requiert de la réflexion et qu'elle exige bon nombre de décisions. On voit peu à peu évoluer les pratiques, mais les changements ne pourront pas être que timides. Par ailleurs, il faudra également investir pour mettre au point des solutions et les commercialiser. Il y a un travail important à faire de ce côté.

Les consommateurs, eux, réclament des solutions plus écologiques. Bon nombre ont changé certaines habitudes au fil du temps (sacs à l'épicerie, recyclage, compost, etc.), mais il serait étonnant que les changements qui s'opéreront dans les prochaines années ne mettent pas à l'épreuve leur capacité d'adaptation. L'industrie de l'emballage a un gros programme de travail devant elle et la pression est énorme. D'une part, il lui faut agir rapidement en raison du bannissement de certains produits (notamment, à base de plastique) à brève échéance. D'autre part, elle est véritablement en vitrine et ses bons, comme ses mauvais coups, seront scrutés à la loupe.

Joëlle Noreau, économiste principale